

## FICHE DE POSTE RECRUTEMENT

### D'UN/UNE ATER Attaché(e) Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Statut	ATER
Section CNU	9 <sup>e</sup> section
Durée du recrutement	1 an
Début du contrat	01/09/2023
Localisation	Université Bordeaux Montaigne, PESSAC
Composante d'affectation	UFR Humanités/Département des lettres
Filière de formation concernée	Licences du département des lettres
Laboratoire de Recherche de rattachement	Unité de recherche 24142 PLURIELLES

**Date limite d'envoi des dossiers** : Mercredi 10 mai 2023  
**Envoi des dossiers par voie dématérialisée :**  
[https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita\\_fo/?num\\_cg=67&num\\_form=1](https://extranet.u-bordeaux-montaigne.fr/rita_fo/?num_cg=67&num_form=1)

#### **Conditions de recrutement :**

Les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (A.T.E.R.) sont régis par le décret n° 88-654 du 7 mai 1988 relatif au recrutement d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

#### **Obligations de service :**

L'ATER recruté(e) aura un contrat comprenant 192h de cours, il/elle participera aux diverses obligations qu'implique son activité d'enseignement : encadrement des étudiants, contrôle des connaissances et examens.

#### **Enseignement et besoins pédagogiques :**

L'ATER recruté(e) dispensera principalement des enseignements de langue et littérature françaises du Moyen Âge et du XVI<sup>e</sup> siècle. Une bonne compétence en langue médiévale et langue de la Renaissance est attendue (cours de grammaire diachronique et stylistique)

#### **Activité de recherche :**

L'activité de recherche de l'ATER recruté(e) concernera la langue et la littérature médiévales ou renaissantes ; elle se poursuivra dans l'Unité de recherche 24142 PLURIELLES